

# L'interdiction des crucifix est une manifestation d'intolérance

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Episcopats locaux](#)

**Date :** 6 décembre 2010

A l'occasion de leur 290e assemblée ordinaire (29 novembre-1er décembre 2010), les évêques suisses ont [rappelé](#) que l'interdiction de la croix dans les lieux publics

« ne serait pas une expression de la tolérance, mais de l'intolérance, puisqu'elle empêcherait l'expression publique de la foi chrétienne. [...] A travers la disparition de ces signes, on court le risque de compromettre le fondement chrétien de notre société et notre manière de vivre ensemble sans contrainte. »